



**Collectif Ambulancier des Transports Sanitaires et d'Urgences**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2020-004**

### **PROTOCOLE DE DISTRIBUTION DES MASQUES DE PROTECTION INDIVIDUEL**

#### **Les ambulanciers privés oubliés par le Gouvernement !**

LE TATRE, le 19 mars 2020

Aujourd'hui 19 mars, nous avons dénoncé, dans un mail adressé au Pr Jérôme SALOMON, Directeur Général de la Santé auprès du Ministre de la Santé, l'absence des ambulanciers dans le protocole de distribution des masques FFP1 et FFP2 dans le cadre de la crise sanitaire lié au COVID-19.

Nous lui avons fait part de notre mécontentement face à cette absence et avons exigé l'intégration des ambulanciers dans le protocole de distribution édité par la Direction Générale de la Santé.

Nous l'avons également alerté que cette absence entraîne une pénurie en matériel dans les entreprises qui a pour conséquence la cessation d'activités au profit des Centres-15 et donc des malades du COVID-19.

Le Bureau National et les représentants locaux

***Pour la Revalorisation et la Défense de la Profession***

*Bureau National du CATSUF : 11 Les Poteries - 16360 LE TATRE • Matricule Associatif National : W012007974 - Siren : 798 364 634*